

SAM



Saint-André
Magazine

#172

ÉTÉ 2020

Une nouvelle équipe
pour un nouveau
mandat !



4

À LA UNE

Le nouveau
conseil municipal

16

L'AGENDA

de Saint-André

22

PORTRAIT

Angèle et Marie-Louise,
les super-centenaires

Saint-André
LEZ-LILLE



La Mairie de Saint-André

Coordonnées

89 rue du Général-Leclerc CS 40001 59 871 Saint-André Cédex
☎ 03 20 63 07 50 📠 03 20 63 07 54 🌐 villesaintandre.fr

sur les réseaux sociaux

📧 @StAndre59350 🐦 @StAndre59350 📷 @StAndre59350

Horaires d'ouverture

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15.
Permanence État-civil le samedi de 9h30 à 12h.

Les services en direct « Allô Mairie ? »



Les labels de Saint-André



ÉDITO



Chères Andrésiennes, chers Andrésiens,

Après cette longue période, c'est avec un immense plaisir que je vous retrouve.

Réélue Maire le 4 juillet par le Conseil municipal, je souhaite vous exprimer ma reconnaissance quant à la confiance que vous m'avez accordée lors du scrutin du 28 juin dernier.

C'est une situation sans précédent que nous venons de vivre. La Ville s'est mobilisée dès le premier jour de la crise sanitaire pour protéger l'ensemble des Andrésiens face à l'épidémie de coronavirus et répondre aux besoins de chacun, et surtout des plus fragiles.

Je tiens à remercier le personnel municipal ainsi que l'ensemble des personnes mobilisées ou solidaires qui ont permis à chacun de traverser cet épisode dans les meilleures conditions : personnels soignants, force de l'ordre et de secours, bénévoles, ainsi que nos commerçants qui ont continué à vous servir, à livrer les personnes vulnérables et assurer le quotidien.

Cette crise a un impact sur notre mode de vie et sur notre collectivité, tant sanitaire qu'économique et sociale. Je mesure l'ampleur de la tâche et je sais qu'ensemble, nous saurons la surmonter.

Pendant la campagne électorale, de nombreuses thématiques ont été abordées : cadre de vie, sécurité, équipements, culture... Avec mon équipe, nous tiendrons compte de toutes vos préoccupations, vos attentes et vos besoins pour mener à bien ce nouveau mandat que j'ai souhaité inscrire dans la durabilité.

Dès maintenant, nous agissons pour mettre en œuvre le projet pour lequel vous nous avez élus, pour faire de Saint-André, une Ville Durable.

Soyez assurés que je serai le Maire de tous les habitants de Saint-André et qu'en tant que Conseillère métropolitaine siégeant à la Métropole Européenne de Lille, je défendrai avec motivation les intérêts de notre ville.

Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances.

Élisabeth MASSE

PERMANENCE DU POINT D'ACCÈS AU DROIT

Avocat, notaire, huissier, juristes et associations spécialisées vous reçoivent gratuitement en mairie au rendez-vous.

☎ Renseignements au 03 20 63 07 50

PERMANENCES DES ÉLUS

Élisabeth MASSE, Maire

lundi 14h à 16h sur RV au 03 20 63 07 51

Pascal LAHOUSTE, adjointe au Maire chargée des relations avec la population

☎ Renseignements au 03 20 63 07 50

MARCHÉS

☉ mardi matin rue de l'Église et place De-Gaulle.

☉ samedi matin esplanade face à la mairie.

ACTION POUR L'EMPLOI

📍 67 rue du Général-Leclerc

☎ 03 20 40 75 33

CAP - CENTRE DE LOISIRS (2/14 ANS)

📍 Siège soc. : 14 place du Général-De-Gaulle

☎ 03 20 40 66 05

CAP - CRÈCHE « ENFANTILLAGES »

📍 36 rue Vauban ☎ 03 20 40 75 11

CAP - HALTE-GARDERIE « L'ÎLE AUX ENFANTS »

📍 1 résidence des Vertes-Feuilles ☎ 03 20 40 87 11

CAP - HALTE-GARDERIE « STATION BOUT' CHOU »

📍 5 rue Lino-Ventura ☎ 03 28 36 49 72

CAP - RELAIS DES ASSISTANTS MATERNELS (RAM)

📍 36 rue Vauban ☎ 03 20 63 95 24

☉ Accueil sur rendez-vous le lundi (14h -18h30)

et le jeudi (14h - 17h30) 📧 ram@cap-saintandre.fr

97.JEUNES - PIJ - CENTRE DE LOISIRS (12/17 ANS)

📍 97 rue Sadi-Carnot ☎ 03 28 52 39 92

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

📍 67 rue du Général-Leclerc ☎ 03 20 21 81 30

MISSION LOCALE

Permanence tous les 15 jours au Point Jeunes

☎ 03 28 52 39 92

MAISON DE RETRAITE EHPAD « LE CLOS FLEURI »

📍 50 rue Georges-Maertens ☎ 03 20 21 80 80

EMPLOIS FAMILIAUX

📍 10 place du Général-De-Gaulle

☎ 03 20 51 67 16

📧 ief59@wanadoo.fr www.ief59.com

« Saint-André Magazine »

journal d'informations municipales de la ville

de Saint-André n° 172

ÉTÉ 2020

Tél : 03 20 63 07 53

www.villesaintandre.fr

Directeur de la publication :

Élisabeth Masse

Rédaction :

Valérie Prignot

Valentine Vercamer

Mise en page :

Com'en Scène

Imprimeur :

Offset impression, Pérenchies

Photos :

Clément Hery,

Franck Barrières,

services municipaux.

« Conformément au code de

la propriété intellectuelle,

toute reproduction papier ou

numérique (textes et photos)

même partielle, est interdite

sans autorisation expresse. »

Photo couverture

Franck Barrières

SOMMAIRE

À la une	4
Brèves de ville	10
Agenda	16
Portrait	22

Installation du nouveau Conseil municipal

Le nouveau Conseil municipal a été installé le 4 juillet dernier dans un contexte inédit lié à la crise sanitaire.

Un maire renouvelé

Le 28 juin dernier, c'est avec 57,89% des suffrages exprimés que la liste « Avec Élisabeth MASSE, Agissons pour une Ville Durable » a obtenu 26 sièges sur 33 au Conseil municipal. Élisabeth MASSE a donc été réélue maire de Saint-André.

Conseil municipal qui s'est tenu sans la présence physique du public mais avec une retransmission vidéo en direct sur le site Internet et la page Facebook de la ville. En plus des gestes barrières et des règles de distanciation physique, les Conseillers municipaux étaient invités à porter un masque pour tous déplacements.

C'est à Jean-Pierre EURIN, doyen des élus, qu'est revenu l'honneur de présider la séance d'installation.

Élisabeth MASSE, élue depuis 2001, qui avait pris ses fonctions de Maire en décembre 2017, a été reconduite comme premier magistrat de la commune.



Un projet de ville

Après avoir rappelé le contexte sanitaire particulier dans lequel ont eu lieu les élections municipales, remercié les électeurs qui se sont déplacés et rassuré sur sa compréhension ceux qui n'ont pas pu se déplacer, Madame le Maire a rappelé qu'elle souhaite faire de Saint-André une Ville Durable « parce qu'il est essentiel que nous ayons la capacité de nous redéfinir et de nous adapter dans le temps et dans l'espace. Notre objectif est d'améliorer la qualité de vie des habitants tout en prenant en compte les enjeux planétaires de notre époque. » a-t-elle expliqué.

Elle a également rappelé lors de son allocution que le projet porté par la majorité avait été construit en concertation avec les habitants et qu'elle souhaitait que Saint-André reste une ville dynamique, accueillante, qui prend soin de ses habitants et qui accompagne les personnes qui en ont besoin.

Une équipe renouvelée

Le maire a ensuite procédé au vote du nombre de 9 adjoints. L'exécutif est complété par la nomination de 3 conseillers délégués. L'ensemble du Conseil municipal comporte 33 Conseillers municipaux.



Questions à Élisabeth MASSE, maire de Saint André

La crise sanitaire que nous traversons a-t-elle modifié votre regard sur le rôle du maire ?

É. M. : Des contraintes nous sont imposées par l'état d'urgence. Le Maire, en lien avec l'État, est en première ligne pour assurer la protection des citoyens et des plus fragiles. Pendant le confinement, j'ai dû prendre et appliquer des décisions difficiles qui remettaient en cause la cohésion sociale et le bien vivre ensemble. Rapidement, de nombreux Andrésiens se sont mobilisés. Cette période a renforcé la solidarité entre les habitants, les bénévoles et la ville.

Comment abordez-vous ce nouveau mandat ?

É. M. : Avec sérénité et confiance. Mon équipe est déjà au travail. Nous avons mené une vraie campagne auprès des Andrésiens pour expliquer notre projet, recueillir leurs attentes, leurs besoins et construire un vrai projet de ville tourné vers la Ville Durable. Je remercie les Andrésiens pour la confiance qu'ils m'ont témoignée lors de

cette élection. La mission principale d'une ville est de satisfaire les besoins quotidiens de la population et nous ferons tout notre possible pour y répondre en ayant toujours une vision d'avenir pour notre ville.

“Je remercie les Andrésiens pour leur confiance”

Comment se caractérise la « Ville Durable ? »

É. M. : La « Ville Durable » est un concept qui nous permettra de s'adapter aux attentes de la population pour que Saint-André soit toujours économiquement et socialement viable et respectueuse de l'environnement. Nous devons avoir une vision à long terme pour Saint-André qui associe tous les acteurs à sa gestion et à sa conception.

ET SES ADJOINTS



Élisabeth MASSE
Maire de Saint-André-lez-Lille



Jean-Pierre EURIN
Adjoint au Maire en charge de la Commande Publique et des Travaux



Pascale LAHOUSTE
Adjointe au Maire en charge des relations avec la Population et de la Sécurité



Olivier LECOINTE
Adjoint au Maire en charge des Ressources Humaines, de la Petite Enfance et de la Vie Educative



Joséphine FARINEAUX
Adjointe au Maire en charge de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité



Nicolas LE NEINDRE
Adjoint au Maire en charge de la Vie Economique et de l'Emploi



Claude WASILKOWSKI
Adjointe au Maire en charge des Affaires Sociales et de la Santé



Pascal THIBAUT
Adjoint au Maire en charge de la Vie Sportive et de la Jeunesse



Danielle SÉNÉCHAL
Adjointe au Maire en charge du Cadre de Vie et du Développement Durable



Didier PARSY
Adjoint au Maire en charge de la Vie Culturelle et de la Ville Numérique

MUNICIPAUX

Conseillers Municipaux délégués



Michel HUYLEBROECK
Conseiller Municipal délégué à la Vie Associative



Laurent GOVAERT
Conseiller Municipal délégué, en charge de l'Accessibilité et du Handicap



Marie MARCHAND
Conseillère Municipale déléguée au Logement et à la Prévention

Conseillers Municipaux



Delphine MISZTAL



Julie HENNEBELLE



Carmen GONZALEZ RUIZ



Louis CRUCHET



Martine DURIEUX



Cédric ANDRÉ



Céline SEGUIN



Serge GOSTJANOVIC



Sébastien LEBLANC



Lydie YAP



Régis LOGIER



Véronique TAVERNIER



Louis-Marie HARDY

Conseillers Municipaux de la liste « Osons l'alternative citoyenne »



Loïc LEBEZ



Déborah ANDRÉ



Cyprien RICHER



Isabelle COLNENNE



Esteban GARCIA



Myrtille MAERTEN



Guillaume MONCEAUX

Élections Municipales : les résultats

1^{er} tour le 15/03/2020

	Bur. n°1	Bur. n°2	Bur. n°3	Bur. n°4	Bur. n°5	Bur. n°6	Bur. n°7	Bur. n°8	TOTAL	%
Nombre d'électeurs inscrits	1161	989	1069	1219	877	1152	1018	947	8432	
Nombre de votants	490	409	487	497	395	508	391	411	3588	42,55%
Bulletins blancs	6	5	4	2	4	6	4	1	32	0,89%
Enveloppes ou bulletins annulés	7	5	13	9	7	5	13	8	67	1,87%
Suffrages exprimés	477	399	470	486	384	497	374	402	3489	41,38%

ONT OBTENU

Rudy DELAPLACE	45	61	43	51	25	43	49	31	348	9,97%
Loïc LEBEZ	113	79	143	114	79	113	80	94	815	23,36%
Olivier HENNO	87	80	100	71	87	111	68	83	687	19,69%
Elisabeth MASSE	232	179	184	250	193	230	177	194	1639	46,98%

2^e tour le 28/06/2020

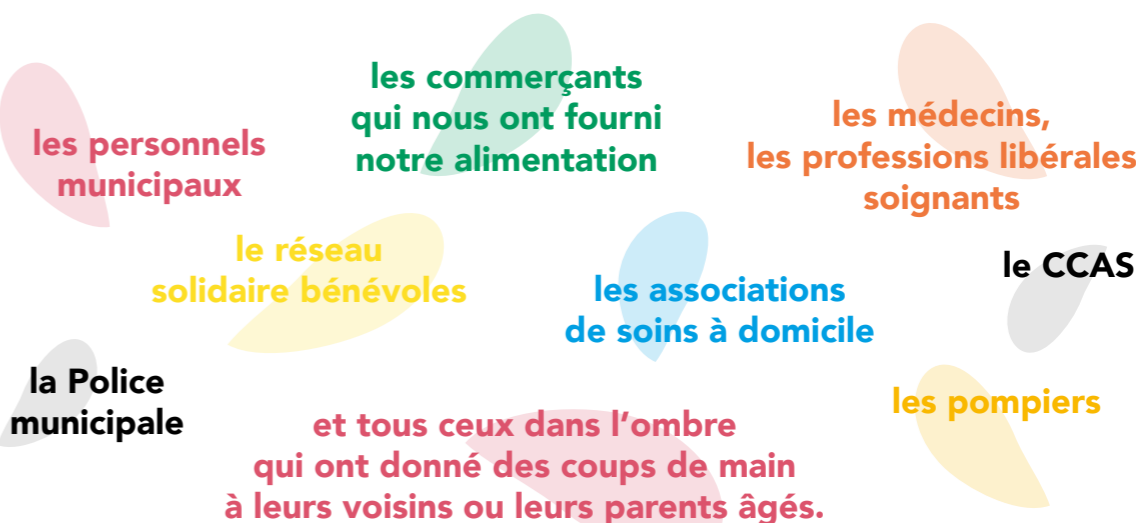
	Bur. n°1	Bur. n°2	Bur. n°3	Bur. n°4	Bur. n°5	Bur. n°6	Bur. n°7	Bur. n°8	TOTAL	%
Nombre d'électeurs inscrits	1158	989	1074	1218	880	1156	1019	946	8440	
Nombre de votants	442	313	444	392	344	424	299	340	2998	35,52%
Bulletins blancs	6	2	0	4	2	8	3	2	27	0,90%
Enveloppes ou bulletins annulés	14	4	8	7	1	2	1	1	38	1,27%
Suffrages exprimés	422	307	436	381	341	414	295	337	2933	34,75%

ONT OBTENU

Loïc LEBEZ	173	127	212	150	118	187	121	147	1235	42,11%
Élisabeth MASSE	249	180	224	231	223	227	174	190	1698	57,89%

Merci... et prudence !

La municipalité tient à remercier à nouveau toutes les personnes qui se sont investies lors de la crise sanitaire du Covid-19, et notamment durant les deux mois de confinement. Ceux qui ont permis au Andrésiens de continuer à vivre et ceux qui ont aidé leurs prochains :



Un grand merci donc, mais aussi un message de prudence. En effet, les foyers d'infection sont à nouveau en hausse, et en particulier dans notre région. Il faut donc renforcer notre vigilance pour éviter une nouvelle vague de contamination. **Respectez les distances et portez un masque. Pour vous aider, la ville distribue une nouvelle série de masques dans votre boîte aux lettres, en même temps que ce magazine.**

UNE AIDE À L'ACHAT D'UN VÉLO !

Depuis plusieurs années, la ville favorise les déplacements doux, notamment à vélo, grâce à la multiplication des voies cyclables, des doubles-sens vélo, des sas vélo aux feux rouges, des stations V'Lille ou encore avec l'implantation du garage à vélo.

Dans le contexte actuel de crise sanitaire, ces démarches sont d'autant plus d'actualité. Pour renforcer encore le soutien aux déplacements doux, la municipalité a décidé d'octroyer aux Andrésiens une aide financière à l'achat d'un vélo. Cette aide consiste en un remboursement **de 50% du prix d'achat du vélo pour les familles ayant un quotient familial inférieur ou égal à 1000€ ou de 25% du prix d'achat du vélo pour les autres familles**, avec un plafond de 250€, dans la limite d'un vélo par foyer.

Vous trouverez les détails des pièces nécessaires à la constitution du dossier sur le site de la ville :

www.villesaintandre.fr.

Vous pouvez également vous adresser aux service techniques de la ville :

03 20 63 07 47 ou techniques@ville-saint-andre.fr



ÉCOLES : LA REPRISE... ET LA RENTRÉE



Brusquement interrompue par la crise sanitaire, l'année scolaire aura été chaotique. Faisons le point sur la situation dans les établissements andrésiens.

La reprise de mai :

La reprise des cours dans les écoles a été préparée conjointement par les groupes scolaires et les associations de parents d'élèves, en partenariat avec la ville, et selon les directives émises par le Gouvernement et le ministère de l'Éducation nationale.

Dès le 12 mai, 483 enfants (soit **54,88%**) ont retrouvé leurs bancs dans les écoles publiques. En effet, suivant les modalités de distanciation, la moitié des élèves environ ont pu être accueillis, par groupe de 10 maximum. Pour les enfants restés à la maison, l'enseignement s'est fait à distance sous la responsabilité d'un enseignant.

Afin d'accueillir au mieux les enfants dont les parents ont des professions prioritaires, il a été décidé de mobiliser les agents municipaux disponibles (maîtres-nageurs ou animateurs) qui ont apporté un soutien aux écoles primaires.



Une sécurité renforcée

Afin d'assurer la sécurité des enfants, les services municipaux ont procédé, dès la fin avril, à un nettoyage complet des écoles et salles de sport.

Par ailleurs, la ville a mis en place un protocole de désinfection très strict : tout au long de la journée, nettoyage et désinfection des classes (tables, sols), des toilettes, des poignées de portes, des rampes, etc., ainsi que les dortoirs. Des distributeurs de liquide hydro-alcoolique étaient à disposition dans chaque classe. Les mêmes dispositions sanitaires et de distanciation ont été prises pour la restauration scolaire.

Le 22 juin, le Gouvernement a énoncé la règle du retour à l'école de tous les enfants, ce qui s'est avéré complexe à réaliser. Mais grâce à un travail en commun de tous les acteurs concernés, nous avons pu accueillir 80 % des effectifs.

La rentrée de septembre

Si la situation sanitaire le permet, nous espérons une rentrée de septembre dans des conditions normales. Dans le cas contraire, la ville veillera à ce que toutes les précautions possibles soient reconduites, notamment sur le nettoyage des classes et la distanciation lors des récréations.

TRAVAUX : PARÉS POUR LA RENTRÉE !

Mis à l'arrêt le 17 mars dernier avec la promulgation du décret du confinement, les chantiers entamés sur notre commune ont repris à partir du 11 mai. Le contretemps n'a heureusement pas eu d'impact sur la tenue des délais. Le SAM fait le point pour vous.

L'EXTENSION DE LA HALLE DE TENNIS :

Les travaux de la halle de tennis consistent à **doubler le nombre de courts couverts** en passant de deux à quatre. Les anciens et nouveaux courts seront reliés par une galerie permettant de suivre les matches.

Deux semaines après la fin du confinement, les passants pouvaient déjà constater que le bâtiment était « hors d'eau » c'est-à-dire que la toiture était posée. Ont suivis les travaux d'isolation, d'électricité, de voirie, ainsi que la mise en place de la résine des courts. La réception des travaux est prévue pour la rentrée.



LE SELF « PEUPLIERS » :

À la rentrée de septembre, les enfants scolarisés au groupe des Peupliers vont pouvoir bénéficier d'un « self » comme à l'école Schuman, ce qui permettra une plus grande fluidité dans le service et une plus grande autonomie des écoliers. Alors que le système ne permettait jusqu'à présent que 2 services à table, **le self donnera la possibilité de passer à 3 voire 4 services**, ce qui facilitera également le respect du protocole de distanciation dans les périodes de crise sanitaire telle que celle que nous vivons cette année. Les maternelles continueront d'être servies à table dans leur espace spécifique. Tout sera opérationnel pour la rentrée de septembre.

LA VOIRIE DE LA RUE PASTEUR :

Les travaux pour la **remise en état** et la requalification en zone 30 de la rue Pasteur, **quartier Sainte-Hélène**, ont repris le 25 mai. Ils concernent la voirie et les trottoirs, et permettront de réglementer le stationnement, la circulation et la vitesse des véhicules.



LA PISCINE A ROUVRE SES BASSINS...

Vous pouvez à nouveau aller barboter ou vous remettre aux longueurs de crawl en toute sécurité à la piscine.

Les services municipaux ont mis en place un protocole spécifique : pas plus de 30 personnes à la fois dans le grand bassin (6 par ligne) et 20 dans le petit. Par conséquent, il vous faudra réserver votre place (la veille pour le lendemain), dans le bassin souhaité, pour un créneau d'une heure dans la journée. Afin que vous puissiez bénéficier de votre heure complète de natation, les créneaux ont une durée réelle d'1h30, permettant de déduire le temps de déshabillage et la douche. Mais attention, si vous réservez pour 8h, n'arrivez pas trop tard ! En effet, après 8h30, votre place pourra être cédée à une autre personne.



Les heures de réservation pour chaque jour sont donc : 8h, 10h, 14h, 16h, sauf le dimanche où il n'y a que les

2 séances du matin, et le jeudi, qui propose une séance supplémentaire à 12h. La piscine est fermée le lundi, comme d'habitude.

La demi-heure de battement entre chaque séance permettra aux agents de procéder à la désinfection des casiers, des plages et de toute surface potentiellement contaminée.

Petits points à noter !

- Douche et savonnage complet avant d'entrer dans le bassin
- Sèche-cheveux condamnés
- Distributeurs de boissons et friandises condamnés
- Sortie par l'issue de secours
- Les cartes d'abonnement seront prolongées de 3 mois

Pour réserver :

Tél. : 03 20 51 66 69

Site de la ville : www.villesaintandre.fr

LA RENTRÉE ASSOCIATIVE

Les associations sont en vacances ! Nous espérons que la rentrée pourra s'effectuer dans les meilleures conditions possibles pour chacune d'entre elles.

La ville accompagnera les clubs andréziens afin de faire en sorte que leurs activités puissent reprendre au mieux dans le respect des règles sanitaires. Afin de redynamiser cette rentrée, Saint-André a prévu de maintenir le Tremplin des Assos et de l'adapter aux circonstances (voir page 13 ci-contre).



Si tout se passe bien d'ici là et s'il n'y a pas de 2^e vague du Covid-19, les salles de sports (Peupliers, Ducrocq, Schuman) la salle André-Wauquier, la Maison des assos et la petite Maison devraient rouvrir leurs portes, et en conséquence, toutes les associations dont les activités ne demandent pas de contact direct devraient reprendre, en respectant bien sûr le protocole sanitaire. N'hésitez pas à contacter vos associations pour plus de renseignements et pour vos inscriptions !

Nous vous tiendrons au courant de l'évolution de la situation, notamment sur le site de la ville (www.villesaintandre.fr) et par les réseaux sociaux.

LE TREMPLIN DES ASSOCIATIONS SUR VOS ÉCRANS !

Il était prévu, il aura lieu !

Malgré le protocole sanitaire, mais bien entendu, avec des précautions et sous une forme innovante.

Le Tremplin des associations de Saint-André est une manifestation qui propose aux habitants une revue quasi-complète des activités proposées par les associations dans notre commune.

Cette année, **l'événement se déroulera à la fois en live sur le site Ducrocq et en vidéo !**

L'idée ?

Respecter les distances imposées afin de protéger exposants et visiteurs. Ainsi, il y aura moins de stands en salle, et moins de public, mais cela sera compensé par des présentations ou démonstrations filmées. Le public pourra découvrir les différentes associations de la ville sur ses écrans via les réseaux sociaux.

Le projet « Asso studio » consistera donc en une « chaîne de télé » de 4 heures d'antenne dédiées à nos associations. C'est l'association PAG « Poste à Galène » qui montera sur place un plateau multimédia.

Il sera animé par un journaliste professionnel et permettra d'accueillir jusqu'à 4 invités simultanément.

Afin d'enrichir l'antenne, des sujets enregistrés au préalable sur les associations volontaires seront diffusés et des interviews de nos acteurs associatifs seront réalisées en direct sur le site Ducrocq.



Samedi 12 septembre

- Sur le site Ducrocq : **salle Ducrocq, salle Wauquier...**

De 10h à 17h.

Gratuit.

Port du masque.

- Sur les réseaux sociaux lien : www.facebook.com/StAndre59350 et sur le site de la ville www.villesaintandre.fr

UN PLAN DE SOUTIEN « POST-COVID » POUR LES COMMERÇANTS ET ARTISANS

Pour faire face à la crise économique subie de plein fouet par les commerçants et artisans andrésiens, la ville met en place un plan de soutien d'un montant de 50 000 euros pour ces acteurs de l'économie impactés par la crise sanitaire liée à l'épidémie du COVID 19.

- 1. Création d'un fond de soutien** comprenant le versement d'une subvention de 500 € (sous critères d'attribution) pour les artisans et commerçants, avec un point de vente physique qui ont été contraints de fermer boutique pendant la période de confinement. Une commission ad'hoc est créée, en lien avec tous les partenaires économiques de la ville (CMA, CCI et MEL) pour accompagner les entrepreneurs dans leurs démarches « post-COVID ».
- 2. Distribution de kit et masques aux commerçants** et financement de kits de reprise distribués aux adhérents de l'ARCOPRO (associations des commerçants).
- 3. Exonération des loyers** pour les locataires de locaux ou bâtiments appartenant à la ville et pour les bénéficiaires de droit de voirie (terrasses, emplacements marchés...)
- 4. Visibilité numérique des commerçants** sur des pages dédiées sur le site Internet de la ville, participation active de la ville à la gestion de l'application métropolitaine ENJOY-MEL qui référence notamment les commerces de proximité au sein de la métropole lilloise et participation à l'élaboration et la mise en avant du site Internet de l'ARCOPRO, association des commerçants et artisans andrésiens.
- 5. Campagne de communication et de promotion des commerçants** : publication de la liste des commerces ouverts et les modalités particulières de leur activité, d'un livret reprenant les ouvertures/fermetures estivales des commerçants et artisans andrésiens.
 - Impression de 5 bâches indiquant le soutien de la ville aux commerçants et artisans locaux.
 - Création d'une vidéo de promotion du commerce local, destinée à être diffusée avant les fêtes de fin d'année.
- 6. Recours aux achats locaux pour les besoins municipaux** : la ville s'engage à privilégier, pour les besoins de ses services municipaux, le recours aux achats locaux, dans le respect des dispositions prévues par le code de la commande publique. Aussi, lors de ses diverses manifestations, la ville priorisera, autant que faire se peut, le recours aux acteurs économiques andrésiens, afin de les soutenir lors de la sortie de crise.
- 7. Partenariat renforcé avec la CCI et la CMA** La ville s'engage dans un partenariat renforcé avec la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI Grand Lille) et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) pour proposer une nouvelle offre de services facilitant la vie des artisans et commerçants et répondre aux nouveaux défis économiques, technologiques, écologiques et sociaux de notre époque.
- 8. Extension des dérogations ponctuelles au principe de repos dominical dans les commerces de détail** par arrêté municipal du 22 juin 2020, la ville a porté à 9 le nombre maximum d'ouvertures dominicales autorisées dans les commerces de détail pour l'année 2020.

Contact : service.eco@ville-saint-andre.fr

Les ouvertures/fermetures des commerces sont référencées sur le livret « permanences d'été 2020 » distribué toutes boîtes. Si vous ne l'avez pas reçu, il est disponible sur le site de la ville ou à l'accueil de la mairie.

VÉRONIQUE ET STÉPHANIE, LES COCCINELLES...



Avec la pandémie du Covid-19, les magasins alimentaires se sont retrouvés face à une affluence inédite de clients à la recherche de produits de première nécessité. C'est ce qu'on constaté, dès le 13 mars dernier, **Stéphanie et Véronique**, gérantes du **Cocci Market** de Saint-André depuis quelques années. Le SAM est allé à leur rencontre :

« C'était du jamais vu pour nous »

« À partir du 16 mars, date de décision du confinement, c'est dans une véritable bataille que nous nous sommes lancées : les paquets de pâtes ou de riz se sont vendus par dizaines et il a fallu que nous trouvions des solutions pour approvisionner notre magasin par tous les moyens. »

Commence alors pour Véronique et Stéphanie une véritable course infernale : être à l'ouverture des marchés de gros, se bagarrer pour être livrées, puis, achalander les rayons, servir sans discontinuer les clients, préparer les livraisons, pour finir la journée épuisées.

« Nous tenions à continuer de livrer nos clients habituels ainsi que les nouveaux qui nous ont sollicités : prise de commande, préparation, livraison. Nous n'avons pu assurer tout cela que grâce à l'aide de David, kiné de formation, et de Sylvie, régisseuse aux Patios d'or. »

Le CCAS a également fait appel au duo de choc : « Nous sommes conscientes de l'importance des commerces de proximité dans ces périodes de crise ; la notion de service prend tout son sens. Aussi, nous avons adhéré au réseau de solidarité Saint-André en préparant des paniers alimentaires et des paniers d'hygiène distribués aux aînés par les services municipaux. »

« C'est début mai que nous avons commencé à voir le bout du tunnel ! Nous remercions nos clients qui nous ont fait confiance. Leur reconnaissance et leurs mots d'encouragement nous ont boostés dans notre travail, même si nous savons que tout n'a pas été parfait. Nous n'oublions pas notre équipe : Dounia, Flavien, Louise et Wendy qui ont effectué un travail précieux. »

« Nous avons émergé du confinement épuisées, mais bien là ! »

Un épuisement qui n'a pas dissuadé nos deux « coccinelles » comme les surnomment leurs amis, **d'applaudir le soir, à leur fenêtre, pour soutenir tous ceux de la « première ligne »**.

NOUVELLES ENTREPRISES

LE 73
Restaurant - Brasserie - Snack
Grande variété de burgers, paninis et assiettes garnies

73, rue du Maréchal-Foch

Tél. : **09 87 51 38 06**
Site : www.le73.fr

Brick House
Brasserie - Taproom
Bières artisanales locales - salades - pizzas

26, rue Félix-Faure - La Filature

iwantgoodbeers@briquehouse.fr
et sur facebook

L'atelier de Sébastien
Boulangerie - Pâtisserie
Pains artisanaux - chocolats - pâtisseries - glaces

135, rue de Lambersart

Tél. : **03 20 51 56 49**

AGENDA

Sept.

Samedi 12 septembre

10h à 17h Tremplin des Associations
Site Ducrocq et en direct sur les réseaux sociaux

Vendredi 18 septembre

Fête des voisins solidaires
Pour participer se rapprocher du service animation/culture

Dimanche 20 septembre

Journée du patrimoine
Par le Syndicat d'initiative

Vendredi 25 septembre

Rock swing Friday par Déclic'rock
Salle André-Wauquier

Samedi 26 septembre

11h à 18h Block party du Skate-park
Rue Vauban

Samedi 26 septembre

Bal country à partir de 18h30
par Vaincre la Mucoviscidose
Salle André-Wauquier

Dimanche 27 septembre

Les Virades de l'espoir à partir de 9h
par Vaincre la Mucoviscidose
Salle André-Wauquier

Vendredi 2 octobre

18h remise des prix des maisons et balcons fleuris - Salle André-Wauquier

Du samedi 3 au lundi 12 octobre

Semaine nationale des retraités et des personnes âgées - Programme par le CCAS

Samedi 10 octobre

La nuit des bibliothèques
Programme par **la bidOtheque**

Du 14 au 16 octobre

Festival du film « Optimistes Attitudes - l'Aventure Humaine »
Salle André-Wauquier

Vendredi 16 octobre

À partir de 17h30 : les Allumoirs
Salle André-Wauquier

Samedi 17 octobre

Les 60 ans des Scouts de France
Salle André-Wauquier

Samedi 24 octobre

Soirée dansante par Marcel et nos voisins
Salle André-Wauquier

Mardi 27 octobre

Don du sang : collecte de 10h à 13h et de 15h à 19h - Salle André-Wauquier

Oct.

Août

Août : les ateliers d'été

POUR DÉCOUVRIR LES ASSOCIATIONS ANDRÉSIENNES !

Après un printemps où nous sommes restés enfermés et scotchés à nos écrans, la ville de Saint-André a pensé qu'il était grand temps de passer à nouveau des moments ensemble. Aussi, des séances de découvertes ont été organisées en collaboration avec les associations culturelles, sportives, et de loisirs de notre commune : les Ateliers d'été.

Pour ceux qui n'étaient pas là en juillet, pas de panique, une autre série se déroulera fin août. Afin de respecter les consignes sanitaires et pour profiter au mieux des conseils des animateurs, les ateliers sont limités à 9 personnes maximum.

- Séances gratuites, sur réservation.
- Durée : 1 ou 2 heures (à partir de 10h et de 14h).
- Programme détaillé disponible sur le site Internet de la ville : www.villesaintandre.fr
- Public : certaines séances s'adressent aux tout-petits, d'autres au plus de 18 ans, d'autres enfin, à tous les âges : n'oubliez pas de vérifier sur le programme.

Ils ont accepté de vous transmettre leur savoir-faire et leur passion :

Afrokan (danse), Anne-Sophie Flanquart (nature), Bena Bam ! (bricolage), Chameli (danse), la Compagnie Pok (pyrotechnie), Family forme (éveil), Jean-Jacques Maho (arts plastiques), Knapfla (arts plastiques), les Mûres ont des abeilles (nature), Luliloula (musique), Notean (arts plastiques), Olivier Ardeco (arts plastiques), Sabor Latino (Salsa), So'fizz (mini-drone), Sophie Lebbrecht (nature), le Souffle du corps (bien-être), Théâtre Pinocchio (théâtre), le Zeppelin (théâtre et musique).

À vous le pilotage de mini-drone, la sérigraphie, la salsa, la musique, le chant, la fabrication de cerf-volant ou d'hôtel à insectes, ou encore, l'initiation au feu d'artifice !



26 Sept.

Samedi 26 septembre

BLOCK PARTY DU SKATEPARK !

Le skatepark de Saint-André accueille son premier événement ! Il s'agit d'une block party – comprenez une sorte de fête de quartier animée par un speaker proposant plein d'animations ! Le skatepark, lieu de ralliement de ces véritables « cultures urbaines » que représentent le skate, le roller et la trottinette, est parfaitement approprié à ce genre de manifestation. Rendez-vous est donné aux amateurs qui ont envie de venir se frotter aux sportifs, artistes et professionnels...

Au programme :

11h : ouverture des festivités

L'après-midi : démonstrations et initiation au skate, atelier de sérigraphie, démonstration de trottinette, show, démo footfreestyle, et concours de skate et trottinette organisé par le Conseil des Jeunes.

18h : Concert Beatbox

Entre les démonstrations (d'environ un quart d'heure) le skatepark sera en accès libre pendant 45 min.



Les glisseurs de tous les âges sont invités : à vos roulettes !
Samedi 26 septembre de 11h à 18h au skatepark, rue Vauban
Gratuit – Petite restauration (friterie)

16

11 Nov.

Mercredi 11 novembre

Commémoration de la fin de la 2^{de} Guerre mondiale (repas des anciens combattants, protocole à partir de 10h30 au cimetière – dépôt de gerbe à 12h au monument aux morts)

ATTENTION

Ces dates sont données à titre indicatif !

Les manifestations se dérouleront sous réserve de nouvelles directives gouvernementales liées à la crise sanitaire. Elles sont susceptibles d'être adaptées sous de nouvelles formes. D'autres manifestations pourront enrichir ce programme. Nous vous tiendrons au courant dans la mesure du possible par les réseaux sociaux ou le site de la ville.

sur les réseaux sociaux : [f @StAndre59350](https://www.facebook.com/StAndre59350) [i @StAndre59350](https://www.instagram.com/StAndre59350) [@ @StAndre59350](https://www.linkedin.com/company/StAndre59350)

site de la ville villesaintandre.fr

Vous pouvez également vous adresser à chaque association concernée ou en mairie ☎ 03 20 63 07 46.

17

LILLE, CAPITALE DU DESIGN

Nous vous annonçons l'été dernier la participation de notre ville à l'opération **Lille capitale mondiale du design**. Mais la crise du Covid-19 est passée par là et a bouleversé quelque peu les agendas culturels. Le coup d'envoi prévu initialement en avril, a été reporté au 9 septembre avec l'inauguration de l'exposition à la gare Saint-Sauveur.

À SAINT-ANDRÉ, LE PROJET AVANCE :

Suite à un appel à candidature (proposé par l'EPSM de Saint-André (Établissement public de santé mentale), la ville de Marquette, et notre commune), des artistes et des designers ont été conviés à imaginer un projet visant à impliquer les habitants dans une relecture de la cartographie de nos territoires.

INTERPHAZ

C'est finalement l'association **Interphaz**, représentée par **Cyril Edet** et **Yasmenn Tizgui**, que nous aurons le plaisir d'accueillir.

La résidence se déroulera de septembre à décembre sous forme d'ateliers et de temps partagés, et viendra interroger l'histoire des lieux, collecter les anecdotes, cartographier des axes de circulation, de possibles circuits artistiques invitant à la déambulation et la découverte de nos espaces. Nous vous tiendrons bien-sûr informés dans ces pages de l'avancée du projet et des futurs rendez-vous avec le public.

SYNDICAT D'INITIATIVE : APPEL À TÉMOIGNAGES

Dans le cadre de la reconstitution de l'histoire de Saint-André, nous recherchons des documents et témoignages concernant la 2^e guerre mondiale à Saint-André : vie quotidienne, exode, tickets de rationnement, résistance, bombardements, déportation des prisonniers, STO...

Si vous avez des informations historiques ou des documents d'autres époques, cela nous intéresse également !



Tout document précieux pourra être numérisé et rendu immédiatement au propriétaire.

N'hésitez pas à participer à la préservation de notre patrimoine historique...

Renseignements : **06 60 83 74 63 (SI)** ou **03 20 63 07 53 (mairie)**

LA RENTRÉE DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Covid-19 ou pas, n'oubliez pas votre inscription à l'École de musique ! Les anciens élèves recevront un dossier de **réinscription**, à renvoyer jusqu'au 20 septembre. Les **nouvelles inscriptions** se font sur le site de la ville (onglet culture - école de musique - inscription). L'école vous propose de nombreuses disciplines instrumentales ou chorales ainsi que la formation musicale... Les enfants sont accueillis à partir de la moyenne section pour un cycle « éveil et découverte » et un cursus spécifique est également proposé aux adultes.

Reprise des cours : le 21 septembre !



LA BIDO EN MODE « PRÊTS À EMPORTER »

la bidOtheque

Pour le plus grand plaisir des lecteurs, **la bidOtheque a repris du service et fait sa rentrée le 17 août**. Toutefois, directives gouvernementales obligent, il a fallu repenser son mode de fonctionnement.



Voici la nouvelle procédure à suivre jusqu'à ce que les conditions sanitaires permettent de rouvrir les rayons aux usagers :

1. Rendez vous sur le catalogue en ligne : <http://labidotheque.bibli.fr> afin d'y choisir vos livres.
2. Réservez-les via le formulaire sur : <https://framaforms.org/prets-a-emporter-bido-1591561832> jusqu'au midi (réservation impossible une semaine à l'avance)
3. Retrait le mercredi ou le vendredi de 16h à 19h à la porte de la bidO. On vous remettra vos ouvrages, et vous ressortirez par la porte donnant sur le parc.

À noter : pour l'instant, le prêt de jeux et jouets est suspendu.

Bonnes lectures !

SAM A LU POUR VOUS...

Un livre de la bidO : « La SF sous les feux de la science »

Fans de science-fiction, n'ayez pas peur ! Ce livre ne cassera pas vos rêves et n'anéantira pas toutes vos années de fidélité aux plus grandes sagas intergalactiques. Ce n'est pas le but de l'auteur, que l'on comprend amateur du genre.



Néanmoins, sa vision est celle du scientifique : **Roland Lehoucq** est astrophysicien et chercheur au Commissariat à l'énergie atomique, c'est dire qu'il sait de quoi il parle. C'est aussi un vulgarisateur qui aime transmettre ses connaissances en utilisant le support de la fiction.

Depuis son fameux et hilarant « *D'où viennent les pouvoirs de Superman ?* », l'auteur a publié plusieurs ouvrages de la même veine. La « *SF sous les feux de la science* » décortique les grands classiques du genre et se penche sur des sujets aussi essentiels que le rayon de la mort, la cape d'invisibilité ou le téléporteur.

Il met en exergue les idées crédibles, mais aussi et surtout les problèmes auxquels n'ont pas toujours pensé les pontes d'Hollywood – ou qu'ils ont allègrement balayé d'un revers de sabre-laser. **Vous êtes-vous déjà demandé par exemple si l'homme invisible voit ?** Silence... Réflexion... Et bien non. Car si son cristallin et sa rétine sont invisibles, ils sont incapables de capter les rayons lumineux, et donc de voir. L'homme invisible est aveugle, ce qui, vous en conviendrez, réduit drastiquement les possibilités de scénarii.

Lehoucq débusque ainsi toutes les incohérences de nos films et livres préférés. Si certaines productions ont sa faveur, d'autres laissent visiblement l'auteur perplexe quant au culot des réalisateurs à faire fi des aberrations qu'ils offrent au public : rallumer le soleil – qui n'est d'ailleurs pas près de s'éteindre – avec une *bombonnette atomique* ? *No comment*.

Tout au long de l'ouvrage, Lehoucq manie humour et subtilité, un régal que chaque lecteur dégustera selon son niveau de connaissance scientifique et « sciencefictionnesque ».



LE SKATEPARK EST ROUVERT !

Tu peux à nouveau aller faire de la trottinette ou du patin à roulettes sur les pentes du skatepark. Afin de ne pas se transmettre de microbe, des règles d'utilisation ont été affichées sur place : demande à tes parents de bien t'expliquer les précautions à prendre et profite à fond des vacances !

N'oublie pas également la grande fête donnée au skatepark le 26 septembre.

Voir aussi page 17.



Super CALCULATOR !

Tu dois arriver à *zéro*, en utilisant tous les chiffres et les opérations proposés :

Facile : 22, 3, 1, 7 + x -

Difficile : 4, 2, 4, 3, 4 + / x -

Mélimélo DE SAINT-ANDRÉ !

Avec les lettres proposées, trouve un maximum de mots pour obtenir un bon score !
Exemple : « Les » = 5 points « Gel » = 9 points



Il y a un mot de 6 lettres à trouver !



Il y a deux mots de 5 lettres à trouver !



Solutions des jeux en page 23.

KIKOIKESS

C'est quoi un hôtel à insectes ?

Lundi 24 août, la ville propose dans le cadre des ateliers d'été, une séance de fabrication d'un hôtel à insectes. C'est quoi et à quoi ça sert ? Un endroit où les abeilles dorment dans des lits douillés ? Où les araignées mangent au resto ? euh, pas tout-à-fait...

Tu connais déjà sûrement l'importance des insectes pour l'équilibre de notre planète.

Par exemple, les abeilles et les papillons transportent le pollen des plantes pour qu'elles donnent des fruits, et les coccinelles mangent les pucerons qui s'attaquent aux légumes des potagers...

Tous ces petits animaux participent au maintien de la vie, ils sont donc très importants.

Malheureusement, ils sont en danger à cause de la pollution et de la destruction de leur habitat. Aussi, il est essentiel de les protéger. L'idéal est de laisser un endroit « sauvage » dans le jardin. Mais on peut aussi les aider en leur offrant des « maisons » dans lesquelles ils peuvent se réfugier.

Si tu veux apprendre à construire un hôtel à insectes, tu peux trouver des idées sur Internet, mais tu peux aussi t'inscrire aux ateliers du mois d'août !

Renseignements et inscription :
03 20 63 34 86



INFOS
conseil
des jeunes

Infos Conseil des Jeunes

Les membres du CDJ se sont réunis après plusieurs mois d'interruption due au confinement. Nos jeunes conseillers ont échangé sur l'épisode exceptionnel que nous venons de traverser. Ils n'ont qu'une hâte : reprendre le cours de leurs activités dès le 9 septembre prochain !

Pour leurs retrouvailles, ils ont testé la nouvelle salle de réalité virtuelle « Virtual room » à Villeneuve d'Ascq. Activité validée : elle sera intégrée au programme des vacances de la Toussaint des accueils de loisirs !

Tu souhaites d'investir au sein du CDJ ? Tu es le bienvenu.
Présentes-toi au Point jeunes auprès de **Sylvain Lequenne** ou **Julie Huyghebaert** pour recevoir les informations nécessaires.

BRÈVES

Accueils de loisirs

Les accueils de loisirs ont été adaptés afin de respecter les règles sanitaires. Les jeunes sont dispatchés sur 4 sites différents pour éviter qu'ils se croisent inutilement. À l'honneur : activités ludiques et en espace naturel. Il faudra se plier aux règles en vigueur : distanciation physique, masque et nettoyage des mains... L'inscription est possible chaque jour pour le lendemain sous réserve de places disponibles.



TELEX

Pass « permis de conduire »

Il reste des financements « pass autonomie permis de conduire » pour l'année 2020. Si tu veux financer tes heures de conduite pour passer ton permis de conduire, présentes-toi au Point Jeunes ou va sur le site de la mairie, rubrique pass autonomie. L'aide s'élève à 100 €.

POINT JEUNES

97 rue Sadi-Carnot - Tél. 03 28 52 39 92 - serv.jeunesse@ville-saint-andre.fr
Ouvert de 8h45 à 12h et de 13h30 à 18h

Abonnement à la newsletter sur www.villesaintandre.fr onglet « famille »
Conseil des Jeunes - Accueils de loisirs - Point information jeunesse - Relais Mission locale

AGENDA

Août

Accueils de loisirs

Le programme est sur la newsletter du Point jeunes, à télécharger sur la page facebook du 97, ou sur le site de la ville



26 septembre

Concours de skate

Le CDJ sera jury pour le concours de skate et trottinette organisé lors de la block party de skatepark

Du 3 au 12 octobre

Semaine bleue

Le CDJ participera à la Semaine bleue pour des animations intergénérationnelles avec nos aînés (sous réserves des conditions sanitaires)

Samedi 31 octobre

Soirée Halloween

Soirée pour les collégiens !
Salle St-Jean
Plus d'infos en septembre (sous réserves des conditions sanitaires)

Suivez les infos sur :

f @97.Point.Jeunes
www.villesaintandre.fr/Famille/Point-Jeunes/Le-97

Angèle et Marie-Louise, les super-centenaires de Saint-André

L'air de Saint-André aurait-il un effet bénéfique sur la longévité ? La question peut se poser car notre commune a la singularité d'abriter les deux personnes les plus âgées du département du Nord, fait assez exceptionnel, d'autant plus quand on sait que Marie-Louise Delefortrie et Angèle Maes ont respectivement 112 et 107 ans.

Par ailleurs, Marie-Louise est doyenne du Nord/Pas-de-Calais et 9^e personne la plus âgée de France. Elle n'a que 4 ans de moins que la doyenne de France et 5 ans seulement la sépare de la doyenne du monde.

Angèle Bernard a fêté ses 107 ans le 22 février dernier.

Née à Lille en 1913, d'un père tapissier et d'une mère brodeuse, Angèle travaillera dans une librairie lilloise



comme facturière. En 1946, elle épouse Fernand Maes, un veuf avec lequel elle s'installe à Saint-André. Angèle élèvera les 2 enfants de son mari, et donnera elle-même naissance à 3 enfants qui viendront agrandir la fratrie et lui donneront plus tard 8 petits-enfants, 14 arrière-petits-enfants et même plusieurs arrière-arrière-petits-enfants.

Marie-Louise a fêté son 112^e anniversaire le 18 mai.

Côté longévité, Angèle semble suivre l'exemple de Marie-Louise Delefortrie, doyenne Andrésienne depuis plus de 10 ans. Marie-Louise a fait plus d'une fois les gros titres de la presse et elle est passée à la radio et

la télé. Pour son anniversaire, en raison du Covid-19, elle a testé la visioconférence ! En effet, les règles sanitaires interdisaient aux journalistes d'entrer au Clos fleuri. Grâce au strict respect de ces règles, l'Ehpad a été épargné.

Pour Marie-Louise, ce n'est qu'une péripétie supplémentaire ! Elle a traversé tellement d'événements : ceux, traumatisants, comme la Grande guerre qui l'a laissée orpheline de père, la seconde Guerre mondiale, mais aussi plein de petites choses auxquelles on ne pense pas : l'invention des mots-croisés, le cinéma parlant (elle avait presque 20 ans), le stylo-bille ou les bas-nylon (30 ans). Elle était déjà en retraite quand l'homme a marché sur la lune et avait déjà 4 ans quand le Titanic a sombré.



Mariée en 1933 à Robert Delefortrie, Marie-Louise Pontet a tenu un commerce de jardinage avec son époux pendant plus de 35 ans. Mère de 2 filles, elle a eu 8 petits-enfants et beaucoup de descendants. Nous souhaitons à nos deux doyennes, de fêter encore des anniversaires ensemble avec leurs amis du Clos Fleuri !

CARNET

Naissances :

Hatim Ouanes, le 15 novembre ; Hana Razki, le 30 décembre ; Adil Benguagui, le 10 janvier ; Adrien Viart, le 19 janvier ; Tom Musmaque, le 21 février ; Lisa Navrot Garcia Rodriguez, le 25 février ; Aymen Banabdallah, le 20 mars ; Aylan Cattacin, le 21 mars ; Juliette Attinault-Renouf, le 28 mars ; Raniya Louahem-M'Sabah, le 31 mars ; Mya Moukoko, le 3 avril ; Henri Jamin, le 3 avril ; Ysée Bretel, le 17 avril ; Jade Coter, le 29 avril ; Liv Delahaye, le 1er mai ; Agathe Henry, le 4 mai ; Elise Bonnière, le 19 mai ; Hugo Delsart, le 21 mai ; Charline Nguyen The Dung, le 7 juin ; Lya Derenne, le 22 juin.

Mariages :

Guillaume Corteville et Héloïse Gerrebout, le 27 juin ; Freddy Bouly et Lunda Baquet, le 11 juillet.

Décès :

Christiane Blanckaert, veuve Vareecke, le 2 janvier ; Christian Dollé, le 10 janvier ; Bernard Dujardin, le 24 janvier ; Rose Lemay, veuve Descamps, le 4 février ; Robert Grubski, le 17 février ; Gérard Gauthier, le 3 février ; Christine Buschwald, épouse Saint-Denis, le 3 février ; Colette Jillicot, le 3 février ; Jean Delannoy, le 7 février ; Jean-Pierre Marchant, le 28 février ; Marie-Thérèse Blondeel veuve Houvenaeghel, le 28 février ; Georges Gydé, le 8 mars ; Serge Lalau, le 15 mars ; André Ramery, le 18 mars ; Avelino Martins Neiva, le 21 mars ; Irène Bertaux, veuve Bailleul, le 23 mars ; Jacqueline Clauzel, le 20 mars ; Georgette Lecocq, épouse Sagot, le 26 mars ; Paul Goudron, le 31 mars ; Christian Dhondt, le 21 avril ; Delphine Tytgat épouse Huyghe, le 1^{er} mai ; André Leroy, le 1^{er} mai ; André Baas, le 18 mai ; Adolphe De Clercq, le 29 mai ; Marguerite Leclercq, veuve Blond, le 31 mai ; Jean Cadiou, le 25 mai ; Damien Devillers, le 7 juin ; Paulette Delbée, veuve Verhaeghe, le 14 juin ; Jean-Claude Persin, le 19 juin ; Paulette Dufay, veuve Bernard, le 19 juin ; Marc Pascolo, le 26 juin ; Claudine Tillier, épouse Parent, le 28 juin ; Geneviève Compagnon, veuve Verhoye, le 5 juillet ; Bruno Cayzeele, le 7 juillet ; Maurice Dengremont, le 9 juillet ; Odette Braems, veuve Le Moal, 11 juillet.

Solutions des jeux de la page 20 :

Super Calculator

Facile : $3 \times 7 = 21$ | $21 + 1 = 22$ | $22 - 22 = 0$

Difficile : $2 \times 4 = 8$ | $8 + 4 = 12$ | $12 / 3 = 4$ | $4 - 4 = 0$

Mélimélo

Mot de 6 lettres : PLAGES

Mots de 5 lettres : OCÉAN et CANOË

JEU-CONCOURS

Gagnez un repas dans un restaurant en répondant aux questions suivantes :

- 1 > Quel jour aura lieu le Tremplin des Associations ?
- 2 > Dans quelle rubrique peut-on voir un sabre-laser ?
- 3 > Durant le protocole « Covid-19 », combien de personnes peuvent nager en même temps dans le grand bassin ?
- 4 > À quelle page trouve-t-on le mot « cerf-volant »



Pour participer au concours, envoyez vos réponses avant le 18 septembre :

Par courrier :

Mairie de Saint-André, service communication, concours du « Saint-André Magazine » n° 172, au 89, rue du Général-Leclerc BP 1, 59871 Saint-André cedex

Par E-Mail :

communication@ville-saint-andre.fr

Sur le site de la ville :

www.villesaintandre.fr raccourci « Saint-André Magazine » sur la page d'accueil

Un tirage au sort sera effectué entre les bonnes réponses. Le gagnant se verra offrir un repas pour deux personnes d'une valeur de 65 € dans un restaurant de Saint-André.

BRAVO !

Félicitations à la gagnante du concours du « Saint-André magazine » n°170 : Nelly Baque gagne un repas pour deux personnes d'une valeur de 65 €.

Il fallait répondre :

1 – 1^{er} mai

2 – Pluie

3 – La flûte

4 – Page 13

TREMPLIN DES ASSOS



le 12 sept. 2020

salle **André-Wauquier** et salle **Marcel-Ducrocq**
et sur le **site Ducrocq**



À suivre sur www.villesaintandre.fr et sur les réseaux sociaux

